

---

## Lois 2020

---

### Erratum

**Projet de loi n<sup>o</sup> 40**  
(2020, chapitre 1)

**Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires**

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, 11 mars 2020, 152<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 11, p. 897.

Compte tenu de la motion de renumérotation du projet de loi n<sup>o</sup> 40, dûment adoptée par l'Assemblée nationale le 8 février 2020, l'article 335 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, tel qu'il a été publié à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, 11 mars 2020, doit se lire en y faisant les modifications suivantes :

1<sup>o</sup> dans le paragraphe 2<sup>o</sup>, en remplaçant «et 6» et «du paragraphe 2<sup>o</sup> de l'article 142» par, respectivement, «et 8» et «de l'article 142 en ce qu'il édicte l'article 459.5.5»;

2<sup>o</sup> dans le paragraphe 4<sup>o</sup>, en remplaçant «du paragraphe 1<sup>o</sup> de l'article 142» par «de l'article 142 en ce qu'il édicte l'article 459.5.4».

72170